



# Pusey info

Juillet 2025 *spécial* N° 100

## Le mot du Maire

Chères Puséennes et chers Puséens,

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons le 100<sup>e</sup> bulletin d'information de notre commune. Pour rappel le N°1 du Pusey info est paru en avril 2001 à l'initiative de René Regaudie.

Depuis le début de ce mandat en 2020, nous avons travaillé sans relâche pour améliorer notre qualité de vie et renforcer notre communauté malgré la crise COVID-19. Ce bulletin est l'occasion de revenir sur les nombreuses réalisations qui ont marqué ces dernières années et de célébrer ensemble les progrès accomplis.

Nous avons continué à transformer notre commune en un lieu où il fait bon vivre, grâce à des projets ambitieux et à l'engagement de chacun, que ce soit par le développement de nos infrastructures, les initiatives écologiques, les activités communautaires, le soutien aux entreprises locales, ou encore les actions en faveur de l'éducation et de la culture.

Chaque effort a contribué à bâtir un avenir meilleur pour tous.

Je vous invite à parcourir ce bulletin pour découvrir ou redécouvrir les moments forts de notre mandat et à partager avec moi la fierté de ces réalisations. Continuons à avancer ensemble, avec détermination et optimisme, vers un avenir encore plus prometteur.

Jean-Jacques Polien

## Pusey en chiffres



1469 habitants  
(2025)



1 école  
(2 classes maternelles,  
4 classes élémentaires)  
1 jardin pédagogique  
1 périscolaire  
avec service de restauration  
1 Accueil de Loisirs Éducatif



1 micro-crèche et des  
assistantes  
maternelles



des équipements sportifs\*\*



2 forêts communales  
(114,57 ha)

1 zone Biotope  
(Chemin de la Montoillotte et  
chemin de la Paillardé)



des transports en  
commun



des commerces de proximité  
et 1 zone commerciale « Oasis »



1 étang communal



26 km de voies communales



1 médiathèque



des offres de soins\*



14 agents municipaux



+ de 10 associations

\*Médecins, infirmières, psychologue, kinésithérapeutes...

\*\* 1 plateau multisports, 2 terrains de foot, 1 pump track 1 terrain de pétanques

# Finances

Nous avons investi 1 566 401 euros pour la commune depuis le début du mandat, malgré une baisse continue des recettes (baisse des dotations de l'état, suppression de la Taxe d'Habitation pour les habitations principales depuis 2021...), la commune a un endettement faible grâce à des efforts constants de gestion.

Nous entendons régulièrement dire que Pusey est une commune « riche » : riche, Pusey l'est par son dynamisme, sa qualité de vie mais pas particulièrement au sens financier. Voici quelques explications.

Avant 2003, les 4 collectivités (Commune de Pusey, CAV, Département, Région) prélevaient sur les avis d'imposition la :

- Taxe d'Habitation (TH)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)
- Taxe Professionnelle (TP)

2003 fut une année charnière pour la commune de Pusey, la Taxe Professionnelle est devenue communautaire et la commune de Pusey n'a plus perçu d'impôts liés à l'activité commerciale et professionnelle. Depuis cette date, une compensation annuelle fixe est versée par la CAV à hauteur de 145 391 euros.

De 2003 à 2020, la Taxe d'Habitation et les deux Taxes Foncières sont restées les seuls produits de fiscalité pour notre commune. (ci-dessous les taux d'imposition).

- Taxe d'Habitation (TH)	10,00 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	13,70 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	36,15 %

**2020 marque la suppression de la Taxe d'Habitation** pour les résidences principales qui n'avait jusque là pas été augmentée.

Ces prélèvements fiscaux ont permis les développements pavillonnaire, commercial (Oasis 2 et 3) et d'investissement (travaux sur la voirie et les réseaux, travaux sur les bâtiments, acquisitions, bois et fleurissement, sport-jeunesse et culture...)

À partir de 2021, la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, ne reste que la TH sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans. Pour compenser cette suppression, la commune de Pusey s'est vu transférer le taux départemental de la TFPB qui s'est additionné au taux communal, soit :

- TFPB communal 2020	13,70 %
- TFPB départemental 2020	+24,48 %
- TFPB communal de référence 2021	38,18 %

À partir de 2022, la commune de Pusey pour rester attractive sans avoir une imposition très élevée, n'a augmenté que d'environ un point sa fiscalité. Les taux actuels de la fiscalité sont donc les suivants :

- Taxe d'Habitation (TH)	10.26 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	39.18%,
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	37.10%

Cette dernière fiscalité, nous a permis les investissements suivants :

## Données cumulées de 2020 à 2025 des projets menés à bien

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Acquisitions	414 765 €	Acquisitions	234 220 €
Travaux sur les bâtiments	239 061 €	Travaux sur les bâtiments	35 401 €
Travaux sur la voirie et les réseaux	804 880 €	Travaux sur la voirie et les réseaux	129 610 €
Bois et Fleurissement	32 444 €	Bois	103 023 €
Sport, Jeunesse et Culture	75 251 €	Sport, Jeunesse et Culture	26 898 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 566 401 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>529 152 €</b>

Nous avons œuvré pour tenir nos engagements pris en 2020, une grande partie a été réalisée ou engagée.

# Rétrospective des temps forts depuis 2020

**2020** : Un début de mandat chamboulé. Mobilisés contre la COVID-19, depuis le 16 mars 2020, la vie au quotidien a été bouleversée. Nous étions passés d'une liberté totale de mouvements et de circulation à un strict confinement. La commune de Pusey a essayé de vous accompagner du mieux possible pendant cette période :

- distribution de masques en tissu réutilisables pour l'ensemble des habitants de Pusey.
- désinfection des bâtiments (Salle Polyvalente, Maison Municipale des Associations, Médiathèque et Cabinets Médicaux).
- soutien financier des commerces occupant les bâtiments communaux qui n'ont pas pu exercer pleinement leur activité pendant la crise sanitaire.



Un soin particulier a été apporté à nos concitoyens les plus fragiles avec la mise en place du dispositif « 1 pour tous, tous pour 1 ». Ainsi, plus de 60 couples et 80 personnes seules ont été contactés et suivis. Cette crise sanitaire a provoqué un élan de solidarité pour aider nos concitoyens.

MERCI à vous tous, pour cet effort collectif !



Pusey sur Panneau pocket.

En complément du site Pusey.fr, cette application sur votre téléphone, nous permet de vous alerter en temps réel de toutes informations concernant les puséens.



Téléchargez l'application!

## 2021 :

Fin des travaux de voiries sur la commune rue de Pusy



3<sup>e</sup> défibrillateur mis en place à la Salle Polyvalente.

Pour rappel :

Le 1<sup>er</sup> en façade de la Mairie,

Le 2<sup>e</sup> au point gendarmerie de l'Oasis

et le 3<sup>e</sup> à la Salle Polyvalente



# 2022 :

Remplacement du coq et du cadran de l'église



1er soutien à « Octobre Rose »



Réfection de l'avent et de la toiture de l'épicerie et du bar/restaurant (bâtiments communaux) ; divers travaux de voirie



Une refonte du site internet communal Pusey.fr

1<sup>ère</sup> édition PUSEY JAZZ FEST



# 2023 :

1<sup>er</sup> feu intelligent

Travaux voiries : carrefour Charrière Tillot/ Chenevière , rue des Tamaris et parking cimetière



Acquisition immobilière maison « Jean Morey » pour la future médiathèque avec le projet de création de cabinets médicaux complémentaires dans la bibliothèque actuelle renforçant ainsi l'offre médicale sur la commune.



## 2024 :

Démolition de l'ancien entrepôt, réfection de la toiture du hangar, et création d'une allée bétonnée pour établir une liaison avec la Maison Municipale des Associations



Réfection de la route du bois Mourlot (déchetterie-karting)



Création de l'éclairage pour faciliter l'accès à l'église et au cimetière



## 2025 :

Projet habitat seniors : validation du programme avec Habitat 70 (10 pavillons seront construits et attribués en fonction des plafonds de ressources fixés par l'Etat). Implantation prévue rue du Breuil, à proximité de l'école.



2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> feu intelligent



Divers travaux : Miroirs et volets à la Maison Municipale des Associations



Sécurité : Miroirs et caméras



Reprise du ralentisseur rue de Pusy et création d'une esplanade entre la Maison Municipale des Associations et le hangar



Depuis 2020, notre commune a su se transformer et évoluer grâce à des initiatives ambitieuses et un engagement constant, malgré la crise de la COVID-19 au début du mandat. Nous sommes fiers de célébrer ce 100<sup>e</sup> bulletin avec vous.

Continuons à travailler ensemble pour un avenir encore plus prometteur.

Les 15 membres de l'équipe municipale, les 14 agents qui travaillent sur la commune dans les différents services (administratif, médiathèque, technique, école et périscolaire), l'Accueil de Loisirs Éducatifs, la dizaine d'associations et le CCAS sont engagés pour le bien être des Puséennes et Puséens, pour une commune où il fait bon vivre, offrant une qualité de vie avec :

- des offres de soins
- des aménagements pour la sécurité
- des commerces
- des transports en commun
- des activités variées

Le Maire et l'équipe municipale



Jean-Jacques POLIEN – Maire

- Gestion des affaires générales de la commune

Pierre CLERC – 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

- Chargé des **Services techniques**, des **Finances**, des **Bâtiments-Patrimoine Travaux et VRD**

Sandra VIENNET – 2<sup>e</sup> Adjoint au Maire

- Chargée des **Affaires périscolaires - petite enfance** et des **affaire sociales**

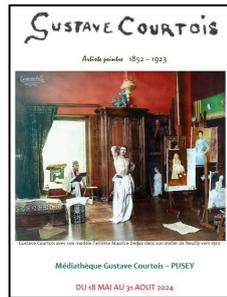
Patrice Manton – 3<sup>e</sup> Adjoint au Maire

- Chargé de la **Communication, culture, sport, jeunesse, tissu associatif** et **Forêts**

Gaëlle DE JESUS – 4<sup>e</sup> Adjoint au Maire

- Chargée des **Affaires scolaires, médiathèque, manifestations patriotiques** et **événementiel**

# Pêle-Mêle Photos depuis 2020



# Pêle-Mêle Photos depuis 2020 suite...





## En ce moment sur la commune...

### Retour sur la Fête de la musique

Une belle réussite de la fête de la musique orchestrée par le comité des fêtes ! L'occasion d'étreindre la nouvelle esplanade de la Maison Municipale des Associations.

Puis une affluence record pour assister aux feux d'artifice.



### Sécurité routière

Un 3<sup>e</sup> feu récompense est en service rue Gustave Courtois. Il incite les automobilistes et autres usagers à garder une vitesse modérée dans la descente vers l'église.



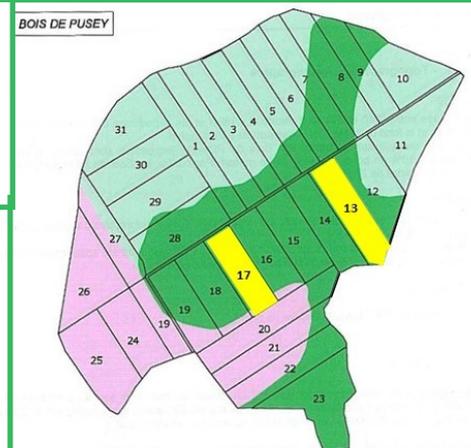
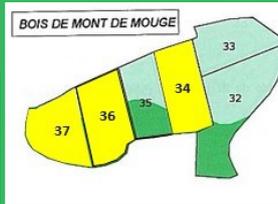
### Bois et forêts communaux

#### Affouage 2025-2026 :

Les affouagistes intéressés doivent s'inscrire en Mairie

**avant le samedi 30 août 2025**

Les parcelles n°13 et 17 au Grand Bois et n°34-35-36 au Bois de Mont de Mouge (en jaune ci-contre) sont concernées.



### Pour les jeunes

La Commune de Pusey a décidé cette année encore de renouveler son action en faveur des jeunes :

- Aides aux familles rentrée scolaire 2025-2026
- Carte Avantage Jeunes

La municipalité renouvelle sa participation à la gratuité scolaire (de la 6<sup>e</sup> à 18 ans) avec un bon de 25€ envoyé par voie postale et utilisable chez quatre commerçants :

**L'Habillement du Professionnel** « Le Rialto » rue des Bains à Vesoul,  
**Centre E. Leclerc** Zone Oasis à Pusey,  
**Bureau Vallée** Zone Oasis à Pusey,  
**Plein ciel Burologia** Zone Technologia à Vesoul.

N'oubliez votre inscription pour la gratuité des transports scolaires sur le site [vesoul.fr](http://vesoul.fr)



# PUSEY

## SE MOBILISE ET TE PROPOSE



3 600 avantages  
en Bourgogne-Franche-Comté  
**Renseigne-toi en mairie**

[avantagesjeunes.com](http://avantagesjeunes.com)



TRANSPORTS  
SCOLAIRES  
INSCRIPTIONS

Rentrée  
2025-2026



>>> INSCRIVEZ-VOUS DÈS LE 4 JUIN  
SUR [WWW.MOOVA-MOBILITES.FR](http://WWW.MOOVA-MOBILITES.FR)

**moova**

MOBILITES VESOU AGGLO

Transport gratuit de la maternelle  
à la terminale. (sous conditions d'éligibilité au transport scolaire)

- Ouverture des inscriptions le 4 juin sur [moova-mobilites.fr](http://moova-mobilites.fr).
- L'INSCRIPTION OU LE RENOUVELLEMENT SONT OBLIGATOIRES.
- Inscrivez-vous avant le 31 juillet pour avoir votre carte dans les délais.
- Votre carte est valable plusieurs années pour un même établissement.
- Le transport scolaire n'est pas assuré lorsque l'établissement est situé sur la même commune que le domicile.

**BOUTIQUE MOBILITÉ**  
Pôle Multimodal - Gare SNCF - VESOUL  
Du lundi au vendredi  
de 15h30 à 18h30

[www.moova-mobilites.fr](http://www.moova-mobilites.fr)

[moova@keolis.com](mailto:moova@keolis.com)

Le Conseil Municipal a donc fait le choix d'offrir dès septembre prochain, la carte Avantages Jeunes.

Les conditions requises sont :

- habiter la Commune de Pusey au 01/09/2024
- être scolarisés (du collège à la fin des études supérieures)
- être en recherche d'emploi jusqu'à 25 ans.

L'appréciation de la scolarisation et de l'âge se fera en date du 01/09/2025.

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner ce coupon de réservation rempli et accompagné d'une photo d'identité à la Mairie de Pusey.

### Impérativement avant le 31 août 2025.

Les coupons réponses reçus après cette date ne pourront être pris en compte.

## Je réserve ma carte



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

N° tel portable :

Email :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur être sous le statut suivant (case à cocher) :

Statut :  collégien  lycéen  étudiant  apprenti  demandeur d'emploi

Signature

Pièce à joindre : photo d'identité (avec nom, prénom au dos)

## Restrictions d'usage de l'eau Alerte niveau 2

Par arrêté préfectoral en date du 1er juillet 2025 les usages de l'eau sont limités à titre provisoire comme suit :

- Arrosage des pelouses, massifs fleuris et des plantes en pots : interdit entre 11h et 18h
- Arrosage des jardins potager : interdit entre 11h et 18h
- Piscines privées et bains à remous de plus d'1 m3 : remplissage interdit sauf remise à niveau
- Lavage des véhicules : interdit à titre privé à domicile
- Nettoyage des façades, toitures et autres surfaces : interdit

L'arrêté complet est affiché devant la mairie.

*Merci à toutes et tous de faire preuve de responsabilité et de civisme pour préserver notre ressource commune : l'eau.*

*Chaque geste compte !*



## Balade gourmande du Triangle d'Or à Arbois

Le comité des fêtes de Pusey a organisé une marche gourmande à Arbois dimanche 6 juillet.

54 participants ont découvert la cité arboisienne sur les pas de Louis Pasteur et sillonné à travers les vignes. Cette belle balade, d'environ 10 km à pied, a été rythmée par cinq haltes gourmandes avec des mets locaux raffinés et dégustation des vins AOC du territoire jurassien présentés par les producteurs.

Chaque étape était ponctuée d'une ambiance musicale festive qui invitait le public à chanter et danser sur des rythmes endiablés.

Tous les marcheurs sont revenus ravis de cette belle journée sportive et culturelle. Ils ont apprécié le charme de la nature, du vignoble et de la gastronomie.

Un grand Merci à l'association du triangle d'or d'Arbois pour son accueil chaleureux et l'organisation au top qui ont rendu cette journée inoubliable.



## Période estivale de juillet et août

Le **secrétariat** de la Mairie restera ouvert aux horaires habituels du lundi au vendredi (11h-12h et 13h30-16h30) .

La **Médiathèque** sera fermée **du 5 au 25 août inclus**.



Le Conseil Municipal de Pusey vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

